

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 23 octobre 1979

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT FINANCE UN CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU CHARBON AU CAP-BRETON—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Russell MacLellan (Cap Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente.

Étant donné la pénurie de ressources énergétiques et le fait que la province de Nouvelle-Écosse possède d'importantes réserves de charbon, et puisque le ministre de l'Industrie et du Commerce a déclaré que le gouvernement s'est engagé à accroître la recherche et le développement, je propose, avec l'appui du député de Cape Breton Highlands-Canso (M. MacEachen):

Que le Conseil du Trésor accorde immédiatement les crédits nécessaires à l'établissement d'un centre de développement du charbon au collège du Cap-Breton et charge ce centre d'effectuer des travaux de recherche notamment dans le domaine de la liquéfaction du charbon, ce qui pourrait contribuer à accroître les utilisations du charbon et à réduire l'état de dépendance de la région de l'Atlantique à l'égard du pétrole étranger.

M. l'Orateur: La mise en délibération de cette motion, présentée en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, nécessiterait le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DES ŒUFS

LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT—DEMANDE D'ENQUÊTE PAR UN COMITÉ—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma motion a trait aux problèmes auxquels ne cesse de se heurter l'Office canadien de commercialisation des œufs, et à la démission de son président Murray McBride.

On m'apprend que le traitement de l'administrateur général de l'OCCO, Max Roytenberg, est de \$105,000 en sus de ses frais, ce qui dépasse de bien des milliers de dollars le traitement du premier ministre, et qu'en outre M. Roytenberg a accordé à sa femme et à une société désignée sous le nom de Roygold Marketing Systems Ltd. qui appartient à M. Roytenberg en totalité ou en partie, des contrats de traduction pour le compte de l'OCCO. Voilà pourquoi, je voudrais proposer, appuyé par le député d'Oshawa (M. Broadbent):

Que la Chambre demande sur-le-champ au comité permanent de l'agriculture de la Chambre des communes d'effectuer une enquête sur l'OCCO.

M. l'Orateur: Pour présenter une motion en vertu de l'article 43 du Règlement, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

CRITIQUES FORMULÉES À L'ENDROIT DU MINISTRE RESPONSABLE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jim Fleming (York-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'invoque également l'article 43 du Règlement à propos d'une question urgente.

Attendu qu'il y a près d'un an, le nouveau secrétaire d'État déclarait lui-même à la Chambre que les institutions culturelles fédérales étaient négligées; attendu que, si le ministre s'efforce de s'attaquer aux problèmes culturels, il est également responsable des domaines essentiels des communications et de la politique sociale; et attendu que la plus importante agglomération urbaine du Canada n'est presque pas représentée au sein du petit cabinet, je propose, appuyé par le député de Trinity (M^{lle} Nicholson):

Que la Chambre exhorte le premier ministre à relever le secrétaire d'État de ses fonctions dans le domaine social afin qu'il puisse concentrer ses efforts, au sein du petit cabinet, sur les questions essentielles des communications et de la culture, et en même temps, que la Chambre exhorte le premier ministre à envisager de charger le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, de tout le domaine de la politique sociale au sein du petit cabinet, afin d'y assurer une représentation équitable de plus de deux millions de Torontois.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle unanimement à la présentation de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.